



PROCLAMATION DU ROI,

*Sur le Décret de l'Assemblée Nationale,
du 9 Mai 1790, relatif à la signature des
Assignats.*

Du 15 Juin 1790.

VU par le Roi, le Décret de l'Assemblée Nationale, dont la teneur suit :

L'ASSEMBLÉE NATIONALE décrète que la fonction de signer les Assignats sur les biens Nationaux, sera attribuée à vingt personnes, et que le Roi sera supplié

de faire connoître , par une Proclamation , les noms des Signataires que Sa Majesté aura choisis.

Collationné à l'original par nous Président et Secrétaires de l'Assemblée Nationale, A Paris , le onze mai mil sept cent quatre-vingt-dix. *Signé* THOURET, Président; CHABROUD, l'Abbé COLAUD DE LA SALCETTE, Secrétaires; DE CHAMPEAUX-PALAME, Secrétaire; DE LA REVELLIÈRE DE LÉPEAUX, Secrétaire; le Comte DE CRILLON, DE FERNON.

LE ROI a sanctionné et sanctionne ledit Décret , pour être exécuté selon sa forme et teneur.

Sa Majesté a choisi et nommé pour signer en qualité de Tireurs ;

S A V O I R,

Pour les Assignats de Mille livres.

MM.

CHARLES BORDEAUX.
ALEXANDRE-FRANÇOIS VINCENT.

Pour les Assignats de Trois cents livres.

MM.

FRANÇOIS GAST.
NICOLAS DAUPHIN.
LOUIS DOMAIN.

Pour les Assignats de deux cents livres.

MM.

MARIE-ANNE-GABRIEL L'ARRIVÉE.
CHARLES-EMMANUEL-JOSEPH RIVIERE.
AMABLE-JEAN-BAPTISTE-RENÉ NIEL.
IGNACE BURTEL.
LAURENT BLANLO.

Et pour signer en qualité d'Endosseurs ;

S A V O I R ,

Pour les Assignats de Mille livres.

MM.

ANTOINE JAME.

FLORENTIN-ISIDORE LANNOY.

Pour les Assignats de Trois cents livres.

MM.

LOUIS-GUILLAUME ANQUETIL.

LOUIS-CHARLES-NOEL JUILLIEN.

JEAN-MARIE GIROD.

Pour les Assignats de deux cents livres.

MM.

ANDRÉ HUGUES.

JOSEPH AVY.

NICOLAS-CHARLES AUBOURG.

ERNEST-LOUIS BOIZOT.

JEAN-BAPTISTE-AUGUSTIN CAMBERLIN.

Sans que, pour raison desdites signatures, les sus-nommés soient tenus de rendre aucun compte, ni aucunement engagés, attendu qu'ils ne feront à cet égard aucune recette ni dépense.

FAIT à Paris, le treize Juin mil sept cent quatre-vingt-dix. *Signé* LOUIS. *Et plus bas*, par le Roi ;
DE SAINT-PRIEST.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1792.